

Conseil d'Ecole du vendredi 14 novembre 2008

Présents :

Mairie : Nadège Vautier, adjointe au Maire, Mme Carabin, Mr Hébert (sécurité), (absents excusés : Mme Body, Mr Jasselin)

Enseignants : Marylène Buhot, Eric Lelong, Alain Poirier, Caroline Thiébot, Claire Letourneur, Philippe Rabasse, Caroline Boudart, Vanessa Louis (Anne Serna : absente excusée)

Représentants de parents d'élèves : Xavier Liévin, Brigitte Lapaisant, Florence Amiot, Virginie Leroux, Florence Bouléris, Véronique Rabu, Magalie Motte, Jean-Michel Chilard : absent excusé)

Compte-rendu

Un compte-rendu exhaustif sera fait et sera envoyé à chaque membre du Conseil d'Ecole.

Un autre, plus succinct, sera envoyé par courriel aux parents d'élèves ou distribué aux parents qui n'ont pas de connexion Internet.

Envoi du compte-rendu par mail : l'interlocuteur des représentants des parents d'élèves est Mme Pottier

1. Le RASED

Intervention de Caroline Thiébot (membre du RASED)

Le gouvernement prévoit de supprimer progressivement les RASED sur 3 ans. Sur les 9 000 postes existant en France, 3 000 postes seront supprimés à la rentrée 2009, puis 3 000 aux deux rentrées suivantes. Cette suppression de postes a déjà été votée au budget 2009 le 4 novembre par l'Assemblée Nationale et doit être ratifiée par le Sénat le 20 novembre.

Les membres du RASED de la Manche ont adressé un courrier au Sénateur monsieur Godefroy qui a dit qu'il défendrait les RASED le 20 novembre au Sénat.

Les membres du RASED interviennent sur le temps scolaire et en collaboration avec les collègues auprès des enfants en difficulté afin de contribuer à la prévention et à la remédiation. Ils ont suivi une formation spécifique à dominante rééducative ou pédagogique et recherchent des réponses appropriées aux difficultés de chaque enfant qu'ils suivent.

Volontairement, une confusion est entretenue entre la disparition du RASED et la mise en place du soutien aux élèves en difficulté. En effet, depuis la rentrée 2008, l'emploi du temps hebdomadaire des élèves a diminué de deux heures (suppression des cours du samedi matin ou des mercredis travaillés pour les écoles qui bénéficiaient déjà de la semaine de 4 jours). Le temps de travail des enseignants n'a pas été modifié et une partie est désormais consacrée au soutien.

La suppression des RASED ne peut être remplacée par le soutien, l'aide apportée par le RASED n'étant pas la même que celle que l'enseignant non spécialisé peut mettre en œuvre dans sa classe..

Si les suppressions sont également réparties sur chaque département, 30 postes seraient concernés sur les 90 postes existant dans la Manche. On entend aussi parler de départements pilotes dans lesquels on supprimerait tous les RASED, les autres départements conservant leurs postes. Il est prévu que les enseignants concernés soient réaffectés dans des classes où ils deviendraient personnes ressources pour leurs écoles. Mais ce seront autant de postes de retraités qui ne seront pas disponibles pour les enseignants sortant de l'IUFM.

Dans certaines écoles a été proposée une motion qui peut être jointe au Conseil d'Ecole. Il est aussi possible de signer une pétition sur Internet (www.sauvonslesrased.org). Elle a déjà reçu 137 000 signatures.

Madame Thiébot propose de signer à chaque membre du conseil de signer la motion.

Mme Vautier se déclare favorable à la motion et propose une action au niveau de la CUC sous la forme d'un courrier validé par l'ensemble de la CUC et qui pourrait être envoyé à M. Godefroy avant le 20 novembre.

Les représentants de la FCPE soutiennent le RASED.

Suite à la lecture de la motion, chacun des membres présents la signe pour qu'elle soit jointe au compte-rendu.

La motion est signée par la totalité des membres du Conseil d'Ecole.

Effectifs concernés

Sur l'année 2007-2008, 19 enfants ont été pris en charge par le RASED sur l'école (sur des périodes de 8 ou 16 semaines, mais parfois sur l'ensemble de l'année). Le RASED intervient sur les 4 écoles de

Querqueville. Les élèves de cycle 3 ne sont pas la priorité (les membres du RASED ne sont pas assez nombreux), mais plutôt les élèves des cycle 2 et cycle 1 (prévention).

2. Organisation du soutien ou aide individualisée

Sur les 72 h libérées par le passage de 26 h à 24 h par semaine, 6 h sont consacrées à la formation, 6 h aux concertations. 60 heures à l'aide individualisée (soutien) dont 45 h en présence des élèves.

Pour les directeurs d'écoles de 5 à 9 classes, 20 h sont retirées pour l'organisation. De même, sur les 60 heures, 15 sont réservées à l'organisation.

Le soutien a été mis en œuvre très légèrement en retard par rapport à ce qui était demandé (après les vacances de la Toussaint), l'accord de l'Inspection Académique étant intervenu juste avant les vacances de la Toussaint.

Il nous a paru nécessaire de contacter les parents en préalable au démarrage du soutien.

Les axes de travail

Nous en avons choisi **trois** : la lecture (surtout sur le cycle 3), les mathématiques (sous forme de jeux au cycle 2), et la mise à jour de ce qui a été vu dans la journée.

Mathématiques en CP : jeu de loto (pour revoir les nombres de 1 à 10), savoir lire le nombre, le reconnaître.

Lecture : utilisation du logiciel ELSA qui permet d'apprendre à lire rapidement et comprendre mieux, l'idéal serait trois séances par semaine (2 sera plus probable).

Souvent les élèves en difficulté sont peu autonomes au niveau des apprentissages.

Mr Poirier présentera le logiciel aux parents de sa classe lors d'une réunion pour qu'ils comprennent ensuite le document de suivi.

Effectifs concernés

30 élèves pour démarrer (grande difficulté), sans doute 40 en janvier.

Aucun élève en difficulté passagère ne bénéficie du soutien actuellement.

Les intervenants : En principe, chaque enseignant s'occupe de ses élèves, sauf pour les classes n'ayant pas beaucoup ou pas d'élèves en soutien.

Jours retenus : lundi, mardi et vendredi sur 21 semaines / puis lundi, mardi, jeudi sur 7 semaines.

Il a lieu le midi (c'est la « moins pire » des solutions).

L'aide personnalisée dans les écoles de Querqueville.

3 écoles ont accepté de faire le soutien de 11h30 à 12H00.

Le Bois reste sur sa proposition initiale acceptée par L'Inspection Académique, soit 16h 35 à 17 h 05. Pour rechercher une harmonisation sur la commune, Mme Vautier prendra contact avec Mme Orard.

Suivi du dispositif

Un point est-il prévu en cours d'année en Conseil d'Ecole ? Cela peut être envisagé. Un compte-rendu sera sans doute à faire en cours d'année par les enseignants pour l'Education Nationale.

Le soutien sera maintenu dans les années à venir mais peut-être pas sous la même forme.

Difficultés rencontrées dans la mise en place

Cette modification d'emploi du temps pose problème pour certains parents mais il est à signaler que pour deux enseignants de l'école, la réduction de la pause de midi de 2h à 1h30 pose aussi des problèmes importants.

3. Le réseau WIFI à l'école /Le projet d'antenne WIFI sur le toit de l'école

Intervention de Caroline Thiébot

L'école est équipée de la WIFI.

Depuis quelques temps, des études ont été faites en Allemagne, au Canada, en Angleterre, en France (par le CRIREM) qui mettent en garde sur les dangers de la WIFI pour les élèves et les enseignants. Le gouvernement allemand a demandé à ce que la WIFI soit retirée de toutes les écoles.

Le Daily Mail : rayonnement émis par les émetteurs sans fil, risques de mauvaise concentration, hyperactivité (les téléphones portables émettent des rayonnements semblables à la WIFI.).

Ceci serait comparable à un site relais d'antenne et créerait un « électro smog ».

Ont été constatés des maux de tête, un manque de concentration, mais pour l'instant il n'y a pas d'études épidémiologiques (car pas d'étude sur le long terme).

La majorité des enseignants souhaite voir remplacer le système WIFI par un système filaire au nom du principe de précaution.

Intervention de Alain Poirier

L'intérêt de la WIFI est bien connu : la facilité de connexion. Le système fonctionne très bien, aucun souci pour l'accès à Internet contrairement à l'an dernier.

Intervention de Philippe Rabasse

Dans la Manche, 99% des personnes ont accès au haut débit via des antennes WIFI très puissantes.

« Ce qui ne se voit pas n'existe pas ! »

Intervention de Madame Vautier

Le projet d'antenne WIFI sur le toit de l'école n'est plus d'actualité aujourd'hui. Il n'y a pas eu l'aval de la Préfecture pour la mise en place d'une caméra de vidéo surveillance au niveau du COSEC reliée à la mairie par WIFI.

Dans l'école, il y a des PC filaires et des PC en WIFI. Revenir en filaire reviendrait trop cher à la municipalité. Pour l'instant, il n'y a pas assez d'infos. Il existe des normes de sécurité quand on installe la WIFI (installé par la société AXIANS dans l'école).

En l'absence d'une directive de l'Inspection Académique, il n'y aura pas de remise en cause du système actuel. Mme Vautier a eu l'occasion de rencontrer Mme Orard et Mme Leloup à ce sujet.

Différence de coût : 4 500 € le filaire / 2 500 € le WIFI

Intervention de Philippe Rabasse

Les travaux réalisés en 2003 pour l'accès en filaire pour 2 classes étaient revenus à un coût moins élevé. Les techniciens de la mairie avaient percé les trous (L'installation avait été réalisée par labo 144 et les services de la mairie).

Intervention de Madame Amiot

Il n'est pas normal qu'on ne tienne pas compte du principe de précaution quand on sait ce qui s'est passé autour du problème de l'amiante.

4. Vote du règlement intérieur de l'école

Première modification proposée par les enseignants :

Par le passé, il y a eu des subtilisations de goûter ou autre... Il est donc souhaitable que les élèves ne se promènent pas dans les couloirs et n'aient pas accès aux classes pendant les récréations.

Pour les élèves ayant des lunettes, ils peuvent les mettre dans un boîtier dans une poche lors des récréations de rentrée de classe.

Ajouter au 2^{ème} paragraphe : « **et sans accrocher son vêtement au porte-manteau, déposer son goûter, livre ou objet personnel** ».

Un mot dans le paragraphe suivant, supprimer le mot « **mais** ».

Mot pour les retards

Les enseignants ont remarqué qu'il y a des retardataires systématiques le matin. Un enfant en retard devra faire remplir un formulaire justificatif par ses parents.

Deuxième modification proposée par les enseignants :

Depuis la rentrée, un maître se trouve à la porte pour éviter que les enfants ne ressortent une fois rentrés dans l'école, et un rappel concernant la politesse semble souhaitable dans le règlement intérieur. Dans le paragraphe où il est question de politesse, ajouter « les élèves doivent être polis avec leur maître **et tout autre adulte responsable** »

5. Compte-rendu de la Commission de Sécurité

Le compte-rendu de la Commission de Sécurité du 20 novembre 2007 est arrivé (un oubli de M. Jasselin).

L'avis de la Commission est favorable à la poursuite de l'exploitation.

Juste une prescription : parfaire l'isolement de la chaufferie par des murs et des plafonds coupe-feu « 1 heure » (travaux qui ont été faits).

Une copie sera envoyée à l'école dès lundi.

Remarque de Philippe Rabasse

La porte qui sépare sa classe de celle de Mme Serna est une sortie de secours. Elle est fermée à clé. Cette clé n'est pas à l'école.

Madame Vautier verra ce problème avec Mr Jasselien absent de Querqueville ce jour.

6. Travaux pour l'agrandissement de la classe de CM2

Intervention de Madame Vautier

Une classe des Courlis va être refaite entièrement avec de l'éclairage intelligent, du chauffage économique, dans le respect des normes environnementales.

Les travaux de la classe de Mr Lelong se feront sur le même principe et seront reportés à cet été, il n'y aura pas de problème de délocalisation, ou il sera limité au mois de juin ou septembre.

Il y a nécessité d'un point d'eau pour cette classe.

Intervention d'Alain Poirier

Les effectifs de Paul Bert sont en hausse : 180 élèves (proche de la limite d'ouverture). S'il y a une ouverture de classe, que fera la municipalité ?

Monsieur le Maire (lors d'un entretien avec le Directeur) a indiqué qu'une classe pourrait être construite dans le préau, sur la colline s'il y a nécessité ..., qu'un transfert momentané sur l'école des Courlis serait envisagé si cette nouvelle classe ne pouvait être maintenue plusieurs années.

7. Problèmes d'accès aux abords de l'école

Intervention de Madame Rabu

Eclairage du passage pour piétons qui monte vers la rue des Ormeaux

La demande d'éclairage a déjà été faite, il y a 4 ans. Le problème se pose toujours.

Il fait nuit le matin et le soir après le changement d'heure.

Réponse de Mr Hébert

Depuis, la limitation de vitesse est passée à 30 km/h.

La Mairie propose l'installation d'un projecteur mis sous le lampadaire de la rue des Gains qui flashe sur le passage piéton (réalisation rapide), s'il faut traverser la rue, le délai à prévoir, est de 2 ans.

Intervention de Madame Rabu

Stationnement aux abords de l'école

Trop souvent des voitures se garent sur le trottoir, en particulier aujourd'hui dans le virage de la rue des Ormeaux.

Echanges

Idées : refaire une demande officielle auprès de la Police, demander une participation des policiers qui interviennent dans l'école pour la sécurité routière, renouveler l'opération PV mise en place par les jeunes du CMJ (Conseil Municipal des Jeunes).

A Equeurdreville : il y a des patrouilleurs et une police municipale. Pour info : un policier municipal coûte 35 000 €.)

Intervention de Mr Hébert

L'école participera-t-elle au concours sécurité routière de la CUC ? (affiche pour les CE1, BD pour les CM1).

Réponse du directeur :

Une programmation est en place sur le cycle 3 et en cours sur le cycle 2 concernant l'APER (Attestation de Première Education Routière) La décision sera prise dans les jours prochains.

8. Achats sur le budget d'investissement

Intervention du directeur

Au niveau des fournitures, la situation s'est améliorée, le fournisseur actuel donne entière satisfaction aux enseignants : (enfin des cahiers pour les CP !), livraison rapide, échanges possibles...

Au niveau de l'investissement, l'équipe souhaite un peu de souplesse au niveau de la gestion du budget d'investissement.

Par exemple : pouvoir échanger un PC contre un portable. De plus, il y a des évolutions de matériel que l'on ne peut pas prévoir un an à l'avance.

9. Informations diverses

Pour la journée de grève du jeudi 20 novembre, l'école sera fermée, la Mairie ne met pas en place de service minimum mais un service d'accueil, les parents faisant une déclaration sur l'honneur.

Suivi des enfants qui se sont blessés en récréation : l'information doit circuler entre les maîtres de surveillance de cour, le maître de la classe de l'enfant, le directeur, les parents. Le Conseil des Maîtres étudiera et décidera la mise en place d'un outil efficace.

Photographies de classe : sans doute courant février-mars.

La salle Imagin'Arts est à la disposition des enseignants pour tout spectacle (si possible anticiper pour des questions de budget).

Commémoration du 11 novembre 2008 : les anciens combattants ont apprécié la présence d'enfants ce jour-là. Souhait émis par des anciens combattants : que des enfants apprennent la Marseillaise et la chantent le jour du 8 mai. A voir avec M Lelong (2^e guerre mondiale au programme de CM2).

Rencontres Chorales : pour cette année, pas d'intervenant musique assuré.

**La secrétaire,
Claire Letourneur**

**Le président,
Alain Poirier**